



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

recrutement des sapeurs-pompiers volontaires

Question au Gouvernement n° 1000

Texte de la question

RECRUTEMENT DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Cubertaon, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

M. Jean-Pierre Cubertaon. Monsieur le ministre d'État, ministre de l'intérieur, le 23 mai dernier, la mission volontariat sapeurs-pompiers vous a remis un rapport présentant des solutions concrètes et ambitieuses pour favoriser le recrutement des pompiers volontaires, les fidéliser et reconnaître leur engagement citoyen. Ces propositions doivent permettre d'atteindre au plus vite l'objectif du franchissement du seuil de 200 000 hommes, qui est certes ambitieux, mais non moins nécessaire.

Les sapeurs-pompiers volontaires forment le socle du modèle français de secours et de gestion des crises. Ce constat est d'autant plus vrai dans les territoires ruraux, où les volontaires représentent la quasi-totalité des effectifs. Non seulement ils assurent la viabilité du système de secours, mais ils sont également l'incarnation d'une certaine idée de l'engagement républicain. Alors que nous connaissons une récurrence et une aggravation des crises, ils incarnent une société de l'engagement, inclusive et résiliente.

Or les services départementaux d'incendie et de secours – SDIS – souffrent de difficultés pour recruter des sapeurs-pompiers volontaires, notamment ceux qui peuvent être disponibles en pleine journée. Les services départementaux d'incendie et de secours sont confrontés à un effet de ciseaux conjuguant stagnation de leurs effectifs et accroissement continu de leur sollicitation opérationnelle, laquelle découle notamment de leur ancrage dans les territoires et de la rapidité de leur réponse aux besoins de protection des populations.

Les milieux ruraux, comme on en trouve dans mon département de la Dordogne que vous avez récemment visité – ce dont je vous remercie au nom des parlementaires qui y sont élus – ont été fortement touchés, cette semaine, par les intempéries, notamment ceux qui entourent les communes de Birat et de Bussac. Une fois encore, les sapeurs-pompiers étaient en première ligne.

Monsieur le ministre d'État, vous présenterez cette année un nouveau plan de volontariat pour les sapeurs-pompiers. J'aimerais connaître les pistes que le Gouvernement entend favoriser afin de faciliter les recrutements. *(Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM et sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Gérard Collomb, ministre d'État, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, comme nous venons de le rappeler, les sapeurs-pompiers volontaires jouent, dans les épisodes que nous connaissons, un rôle tout à fait déterminant.

M. Laurent Furst. Bravo !

M. Gérard Collomb, ministre d'État . Vous avez raison : nous connaissons actuellement des difficultés pour en recruter de nouveaux. Grâce aux mesures prises au cours des dernières années, notamment par le précédent gouvernement, nous avons réussi à stabiliser les effectifs à 194 000 personnes. Toutefois, comme vous l'avez rappelé, cela n'est pas suffisant.

M. Jean Lassalle. C'est vrai !

M. Gérard Collomb, ministre d'État . Dès mon arrivée place Beauvau (« Ah ! » sur plusieurs bancs du groupe LR), j'ai mandaté une mission parlementaire, menée par M. Fabien Matras, lui-même ancien sapeur-pompier volontaire, et Mme Catherine Troendlé, sénatrice, pour formuler certaines propositions.

M. Sébastien Leclerc. Et Sébastien Lecornu !

M. Gérard Collomb, ministre d'État . Ils ont indiqué plusieurs sources de recrutement qui permettraient d'augmenter les effectifs des sapeurs-pompiers volontaires : la mobilisation de certains jeunes des quartiers populaires, auxquels cela permettrait de donner un cadre de rigueur, ...

M. Cyrille Isaac-Sibille, M. Jean Lassalle et M. Sylvain Maillard . Bravo !

M. Gérard Collomb, ministre d'Étatla féminisation du cadre des sapeurs-pompiers volontaires – trop peu de femmes sont engagées actuellement – et le développement de la formation, qui est un point essentiel.

Par ailleurs, nous travaillons avec les entrepreneurs. Comme vous le savez, si les sapeurs-pompiers volontaires peuvent assurer leur service, c'est parce que leurs employeurs ont accepté de les libérer. Nous allons donc travailler...

M. le président. Merci, monsieur le ministre d'État. (*Applaudissements sur les bancs des groupes MODEM et LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Cubertaon](#)

Circonscription : Dordogne (3^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1000

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juin 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 juin 2018](#)